

Informations et recommandations concernant le coronavirus

Mise à jour : 25 mars 2020

Recommandations sanitaires pour les agents soumis au Plan de Continuité de l'Activité

- Rappeler aux agents les gestes barrières suivants :



Adoptés au quotidien, les gestes barrières permettent de réduire la transmission de toutes les infections virales respiratoires.

- Se laver les mains ou utiliser du gel hydro alcoolique régulièrement et après chaque mouchage, toux, éternuement.
- Eternuer dans un mouchoir jetable ou dans le coude, se moucher avec des mouchoirs à usage unique et jeter le mouchoir à chaque mouchage.
- Saluer sans serrer la main, éviter les embrassades, éviter de se toucher le visage.
- Nettoyer régulièrement les surfaces de contact (poignées de portes, boutons d'ascenseurs, mains courantes, surfaces de travail, ...).
- Quand on est malade : rester chez soi, éviter les contacts, porter un masque.

- Ne pas accepter sur son poste de travail un agent qui tousse et/ou qui a de la fièvre, lui demander de contacter son médecin traitant (ou le SAMU en cas de signes de gravité). Prévenir les collègues ayant été à son contact dans les 15 jours précédents et penser à désinfecter le poste, les équipements de travail et les locaux.
- Organisation générale :
 - Favoriser des équipes fixes pour limiter les interactions.
 - Organiser les pauses par roulement pour éviter la promiscuité.
 - Éviter ou limiter au maximum le confinement de plusieurs agents dans un véhicule de service, par exemple.
- Hygiène générale, vêtements de travail, EPI
 - Les mesures d'hygiène habituelles doivent être suivies (vestiaires séparés pour les vêtements personnels, douche en fin de poste, ne pas manger ou fumer pendant la tournée, si nécessité de boire, le faire après retrait des gants et lavage/désinfection au gel hydro-alcoolique des mains).
 - Les vêtements de travail habituels doivent être utilisés (vêtements couvrants, manches longues) et leur nettoyage doit suivre le circuit habituel (en particulier pas de lavage à domicile).
 - Les équipements de protection habituels (gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection, protections auditives le cas échéant) doivent être portés en permanence et entretenus comme d'habitude.
- Mettre un masque chirurgical :
 - Se laver les mains au préalable,
 - Positionner le masque sur le nez et la bouche, ajuster sur le nez,
 - Puis mettre des gants le cas échéant (agents techniques).
 - Le masque doit être changé au moins toutes les 3 heures, avec la même procédure, et si l'agent a dû l'enlever, par exemple pour boire.
 - Se laver les mains à chaque fois que le masque est enlevé.

MISSIONS	RECOMMANDATIONS
Accueil de public	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition dans la mesure du possible des masques chirurgicaux et du gel hydro alcoolique (notamment à destination du public accueilli) - Privilégier quand c'est possible la dématérialisation ou le simple dépôt des dossiers, qui pourront être traités hors la présence du public - Limiter les rendez-vous physiques au profit de rendez-vous téléphoniques - Limiter les contacts physiques en matérialisant une séparation physique avec le public : vitre de protection, hygiaphone en plexiglas - Reculer le bureau de la banque d'accueil ou mettre une ligne de distanciation à plus d'un mètre, - Matérialiser une distance d'un mètre entre usager par un marquage au sol dans l'espace d'attente - Ne pas utiliser les ascenseurs - Désinfecter quotidiennement les équipements de travail et les zones de contacts avec les mains (téléphone, plan de travail, clavier, stylos...)
Petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Aérer les locaux - Privilégier les activités en extérieur - Veiller à l'hygiène des mains et du visage des enfants dès l'accueil, avant et après les repas, avant et après le passage aux toilettes, avant et après mouchage - Privilégier les essuie-mains à usage unique - Changer les vêtements des agents en fin de poste
Résidence personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène stricte, port du masque respiratoire pour le personnel - Interdiction stricte de se présenter au travail en cas de symptômes - Eviter les déplacements en véhicule avec les résidents sauf urgence, privilégier les activités et les repas individuels pour limiter les temps collectifs - En cas de toux ou de fièvre chez un résident : lui mettre un masque, l'isoler, s'assurer qu'il contacte son médecin traitant et/ou avertir la famille - Réduire drastiquement des activités collectives et les sorties, et éviter les contacts avec les personnes malades au sein de l'établissement
Procédure d'entretien des locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Aérer plusieurs fois par jour <ul style="list-style-type: none"> o Equiper les personnes en charge du nettoyage des sols et surfaces avec le port d'une blouse à usage unique, de gants de ménage, de lunettes de protection (adapter les EPI à la FDS des produits) (le port de masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces) - Aérer les locaux pendant la phase d'entretien <ul style="list-style-type: none"> o Utiliser un produit détergent désinfectant (virucide norme EN 14476)

	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'entretien des sols : privilégier une procédure de lavage - désinfection humide et se conformer au mode d'emploi du produit (temps de contact, rinçage, ...) - Ne pas utiliser l'aspirateur - Jeter les déchets produits dans un sac fermé et les EPI - Laver les bandeaux de lavage et le linge sale à 60° <p>Un nettoyage plus fréquent des surfaces en contact avec les mains est préconisé (espaces de convivialité, rampes d'escalier, poignées de portes, boutons d'ascenseurs, robinets, mains courantes...).</p> <p>Les produits de nettoyage habituels peuvent être utilisés.</p> <p>Dans le cadre de bureaux partagés, des lingettes ménagères ou des produits ménagers compatibles avec les surfaces nettoyées peuvent être mis à disposition des utilisateurs pour le nettoyage des claviers, souris, téléphones, terminal...</p> <p>Evacuer régulièrement les déchets</p>
Police Municipale	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter, si possible, les interventions extérieures et privilégier le travail administratif - Supprimer l'accueil du public physique au profit d'un accueil téléphonique - Conserver une distance minimum d'1 mètre avec les usagers - Limiter le nombre de passagers transportés afin de respecter une distance d'au moins 1 mètre entre eux - Avant de rentrer chez soi, ne pas oublier de se changer - Laver quotidiennement les tenues de travail à 60° - Porter les équipements de protection individuelle à disposition : vêtements de travail, gants, masques de protection - Mettre des solutions hydro alcooliques à disposition dans le véhicule
Collecte des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser l'enlèvement des ordures ménagères - Fermer au public les déchetteries et centres de tri - Limiter le nombre de passagers transportés, à 2, afin de respecter une distance d'au moins 1 mètre entre eux - Nettoyer et désinfecter quotidiennement le véhicule : poste de conduite, sièges, barres de maintien, boutons de manœuvre et poignées - Lors du compactage se positionner sur le côté de la benne pour éviter les projections - Porter les équipements de protection individuelle à disposition : vêtements de travail, gants et lunettes de sécurité - Mettre des solutions hydro alcooliques à disposition dans le véhicule - Après chaque tournée et avant de rentrer chez soi, ne pas oublier de prendre une douche et de se changer - Laver quotidiennement les tenues de travail à 60°

<p style="text-align: center;">Portage des repas</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Placer les repas dans des sacs fermés - Prévenir l'usager de son arrivée (en frappant ou en sonnant) - Conserver une distance de 2 mètres avec l'usager : s'écarter - Désinfection des équipements avant ou après la prise de poste - Porter des gants de protection - Mettre des solutions hydro alcooliques à disposition dans le véhicule
<p style="text-align: center;">Restauration collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Placer les repas dans des sacs fermés - Conserver une distance de 2 mètres avec l'usager : s'écarter - Limiter le nombre d'utilisateurs sur une même période, en différenciant les services - Désinfection des équipements et zones de contact avant et après les prises de poste - Porter des gants et masques de protection lors de la préparation des repas - Lavage de mains fréquent (toutes les heures, voire plus si besoin) - Mettre des solutions hydro alcooliques à disposition
<p style="text-align: center;">Services techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reporter les interventions non urgentes - Eviter le partage d'outils (dotation individuelle du matériel) - Eviter le covoiturage de façon à respecter une distance d'1 mètre entre les passagers - Nettoyer régulièrement les surfaces et lieux collectifs (tables, poignées...) ainsi que les équipements individuels (téléphone, lunettes, bouchons d'oreilles...) - Porter les équipements de protection individuelle à disposition : vêtements de travail, gants et lunettes de sécurité - Se laver les mains après chaque intervention (jerrican d'eau avec savon ou solution hydro alcoolique dans le véhicule) - Avant de rentrer chez soi, ne pas oublier de se changer et se doucher si possible - Laver quotidiennement les tenues de travail à 60°
<p style="text-align: center;">Transports urbains</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel doit être régulièrement nettoyé, particulièrement les zones en contact avec les mains, à l'aide de lingettes désinfectantes ou d'un chiffon et de produit d'entretien correspondant à la norme NF ou EN 14476 (inscrite sur l'étiquette). - Informer les usagers et les agents sur les mesures mises en place (affiches, internet)